

PLAN LOCAL D'URBANISME

**PLU 3.1**

COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
DE BORDEAUX

***Compte rendu de la réunion publique du  
12 janvier 2012 à Saint-Vincent de Paul***

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1.	<b>CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.2.	<b>INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>4</b>
1.3.	<b>PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>5</b>
2.1.	<b>SE DEPLACER.....</b>	<b>5</b>
2.1.1.	Constat des participants.....	5
2.1.2.	Propositions des participants.....	5
2.2.	<b>METTRE LA NATURE ET L'AGRICULTURE AU CŒUR DU PROJET .....</b>	<b>6</b>
2.2.1.	Propositions des participants .....	6
2.3.	<b>CONSTRUIRE DU LOGEMENT EN PRENANT EN COMPTE LE RISQUE INONDATION .....</b>	<b>6</b>
2.3.1.	Constats des participants.....	6
2.3.2.	Propositions des participants .....	6
2.4.	<b>AUTRES SUJETS EVOQUES.....</b>	<b>7</b>
2.4.1.	Propositions des participants .....	7
2.5.	<b>LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS .....</b>	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>8</b>

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une vingtaine de personnes se sont réunies à Saint-Vincent de Paul le 12 janvier 2012, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Saint Vincent de Paul.

Après un discours introductif du maire, M. Soubiran, Françoise Le Guern, responsable SCOT/PLU au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Charlotte Zuckmeyer de Res publica animait les débats.

#### **Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?**

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

#### **Comment débat-on ?**

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

#### **Quelles sont les suites ?**

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

## **1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

M. Soubiran, Maire de Saint-Vincent de Paul, remercie les différentes personnes présentes à la réunion publique concernant la révision du PLU 3.1.

Il précise que cette réunion a pour objectif, dans un premier temps, d'expliquer à la population ce qu'est le PLU, de manière précise, puis d'aborder ce que la CUB souhaite faire sur les années à venir. Et, dans un second temps, de permettre aux habitants de s'exprimer sur les enjeux de leur territoire local qui, selon eux, impactent la révision du PLU communautaire.

## **1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL**

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Ces documents sont également disponibles sur la page du site [www.participation.lacub.fr](http://www.participation.lacub.fr) dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

## 2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

### **« NOTRE COMMUNE EST SACRIFIEE »**

#### **2.1. SE DEPLACER**

##### **2.1.1. Constat des participants**

Les participants ont posé les constats suivants :

- La traversée du bourg par les vélos est très dangereuse.

##### **2.1.2. Propositions des participants**

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous : .

- **Transports collectifs et liaison intercommunale**
  - Développer les transports en commun sur l'ensemble de la commune
- **Circulation**
  - Elargissement des voies de circulation dans certains secteurs de la commune.
  - Améliorer la qualité des rues, des trottoirs
  - Sécuriser les passages piétons

- **Modes alternatifs et accessibilité**

- Aménager la voirie avec des pistes cyclables, notamment, pour traverser le centre bourg.

## **2.2. METTRE LA NATURE ET L'AGRICULTURE AU CŒUR DU PROJET**

### **2.2.1. Propositions des participants**

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Préserver et entretenir les milieux humides sur le territoire communal (jalles et fossés) en fonction des marées.
- Renforcer les digues et tout le système hydraulique de la presqu'île.
- Préserver la nature.
- Soutenir l'agriculture, par exemple, en obligeant les maisons de retraite et les écoles à acheter en priorité les produits des agriculteurs locaux.

## **2.3. CONSTRUIRE DU LOGEMENT EN PRENANT EN COMPTE LE RISQUE INONDATION**

### **2.3.1. Constats des participants**

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous en sous catégories.

- Les ¾ du territoire communal sont inconstructibles car soumis aux risques inondation.
- L'urbanisation étant bloquée, la population communale va devenir vieillissante, les commerces de proximité vont être en danger, ainsi que les écoles...

### **2.3.2. Propositions des participants**

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous en sous-catégories.

- Valorisation du patrimoine
- Permettre l'évolution du bâti existant (extension, transformation...)

- Construire en zone inondable avec des modes adaptés.
- Lever les obstacles administratifs au projet en cours d'extension du bourg.
- Permettre la construction de bâtiments professionnels (pour les agriculteurs, les artisans...), par exemple, construire des espaces refuges pour le bétail.

## 2.4. AUTRES SUJETS EVOQUES

### 2.4.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Permettre l'assainissement collectif sur l'ensemble de la commune.
- Permettre l'arrivée de l'ADSL (zone blanche)

## 2.5. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Est-ce un avantage de faire partie de la CUB ?
- Est-ce que des mesures de protection de l'habitat le long de la LGV vont être mis en place ?

### **3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Le débat s'étant principalement focalisé sur le risque inondation, M. Soubiran conclut en précisant qu'il s'agit bien d'un sujet primordial pour la commune.

Il est tout à fait d'accord avec la nécessité de travailler sur des solutions de protection contre le risque inondation et notamment le renforcement des digues (création de digues pérennes) pour assurer la protection des habitations actuelles. Seulement pour l'instant, la question de la délivrance des permis de construire reste bloquée.

En conclusion, Monsieur le Maire invite les habitants à revenir débattre de l'avancement du projet de PLU 3.1, qui leur sera présenté à une prochaine réunion dans les mois à venir.